



Beaulieu - Bures-les-Monts - Campeaux - Carville - Étouvy
La Ferrière-Harang - La Graverie - Le Bény-Bocage - Malloué - Montamy
Mont-Bertrand - Montchauvet - Le Reculey - Saint-Denis-Maisoncelles
Sainte-Marie-Laumont - Saint-Martin-des-Besaces - Saint-Martin-Don
Saint-Ouen-des-Besaces - Saint-Pierre-Tarentaine - Le Tourneur

2018-1-

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 17 mai, les membres du Conseil municipal de la commune de Souleuvre en Bocage légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Le Bény-Bocage à 20h30, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DECLOMESNIL, Maire de la commune.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

ALLAIN Annick	AMAND Hervé	AUGE Evelyne	AUVRAY Benoît	BAZIN Marie-Claire
BEAUDON Jérôme	BEHUE Nicole	BERGIA Marianne	BERTHEAUME Christophe	BISSON Christelle
BOISSAIS Martine	BOURDEL Catherine	BROUARD Walter	CATHERINE Pascal	CATHERINE Annick
CAUMONT Monique	CHARLEMAGNE Patrick	CHATEL Richard	CHESNEL Eric	DAGOBERT Bernard
DAIGREMONT Daniel	DE GUERPEL Bruno	DECLOMESNIL Alain	DELATROËTTE Jacqueline	DELAVILLE Gisèle
DELIQUAIRE Régis	DEME Jean-Claude	DOMINSKI Annie	DOUBLET Patrick	DUBOURGET Julie
DUCHATELLIER Gilles	DUVAL Jean-Claude	ESLIER André	FAUQUET Denis	FEUILLET Gérard
FREMONT Archange	GAMAURY Christine	GILLETTE Christian	GRAVEY Noël	GUERIN Bernard
GUILLAUMIN Marc	HAMEL Pierrette	HERBERT Jean-Luc	HERMAN Antoine	HERMON Francis
HERVIEUX Francis	JAMBIN Sonja	JAMES Fabienne	JEANNE Chantal	JOUALT Serge
LAFOSSÉ Jean-Marc	LAIGNEL Edward	LAIGRE Gilles	LAUMONIER Véronique	LAURENT Chantal
LEBASSARD Sylvie	LEBAUDY Sophie	LEBIS André	LEBOUCHER Bérengère	LEBOUVIER Thierry
LECHERBONNIER Alain	LEFRANCOIS Denis	LEMARCHAND Liliane	LEPETIT Sandrine	LESOUËF Colette
LETAILLANDIER Gaël	LEVALLOIS Marie-Line	LEVAYER Marcel	LOUIS Rémi	LOUIS Ingrid
MARGUERITE Guy	MARTIN Eric	MARTIN Raymond	MASSIEU Natacha	MAUDUIT Alain
MENARD Catherine	METTE Philippe	MOISSERON Michel	MOMPLE Catherine	OBRINGER Max
PAING André	PASQUER Michel	PIGNE Monique	RALLU Sophie	RAOULT Jean-Pierre
RAOULT Christian	RAQUIDEL Chantal	RAULD Cécile	RENAULT Huguette	ROULLAND Annie
SALLOT Marlène	SANSON Lucien	SAVARY Hubert	SUZANNE Laurent	TIEC Roger
TOUYON Henri	TREFEU Frédéric	VARIGNY Bernard	VINCENT Michel	VINCENT Didier

Étaient excusés :

BUTT David	DUCHEMIN Didier	DUMONT Fabien	GRANDIN Yvon	HARIVEL Joël
LE CAM Yannick	LEBARBEY Alain	LEWIS Margaret	LOUVET James	STASIACZYK Laurent

Étaient absents :

AMAND Pierre	ANNE Joseph	AUBRY Sonia	AVERTON Sandrine	BECHET Thierry
BEQUET Mickaël	BESNARD François	BESNEHARD Sandrine	BLOIS Bernard	BOUTILLIER Dominique
BRETEAU Sébastien	CAHOUR Bernard	CHANU Ludovic	CHARZAT Sandrine	CHATEL Patrick
CHATEL Didier	CHOLET Serge	COLIN Guillaume	COLOMBEL Benoît	DEGUETTE Julie
DERRIANT Catherine	DESAUNAY Roger	DESCLOS René	DESMAISONS Gaëtan	DESMAISONS Nathalie
DUFAY Pierre	DUMONT Anne	DUVAL Sylvain	DUVAL Flora	EUDELIN Claude
FAY Stéphane	FOSSARD Christelle	FRANCOISE Eliane	GASCOIN François	GESLIN Didier
GUEGAN Cédric	GUILLON Lydie	GUILLOUET René	HAMEL Francis	JACQUELINE Valéry
JARDIN Romuald	JORDAN Jean	LALOUËL Anthony	LAUNAY Pascal	LAURENT Dominique



LAY Romain	LE MOINE Elvina	LEBLOND Céline	LECORBEILLER Bernard	LEFERT Audrey
LEFRANCOIS Carole	LEGRAND Dominique	LEROY Stéphane	LESELLIER Joël	LETOURNEUR Michel
LOGEROT Michel	LOUINEAU Mickaël	MAHE Jocelyne	MAIZERAY Claude	MAIZERAY Sébastien
MANVIEU Gilles	MARCELIN Yveline	MARIE Sandrine	MARIE Jean-Christophe	MARIVINGT Jonathan
MAROT-DECAEN Michel	MARY Nadine	MASSOZ Jean-Pierre	MAUGER Carine	MICHEL Marie-Ange
MICHEL Caroline	MOREL Christelle	PANNEL Marie	PITREY Denis	PLANCHON Karen
RAQUIDEL Patrick	RAULD Dominique	REGNIER Frédéric	RENAUD Michel	ROCHE Maryline
ROMAIN Guy	ROULLEAUX Noël	SAILLANT-MARAGHNI Elodie	SALLOT Antoinette	SAMSON Sandrine
SAVEY Catherine	THOUROUDE Chantal	TIET Patricia	VASSAL Eric	VAUTIER Guillaume
VICTOIRE Roland	VIMONT Delphine	VINCENT Nicole		

Pouvoirs :

M. Laurent STASIA CZYK donne pouvoir à M. Edward LAIGNEL

Vu l'article L.2121-17 du CGCT, le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Monsieur le Maire constate qu'à l'ouverture de la séance du 17 mai 2018, le quorum n'est pas atteint.

En conséquence, le quorum n'étant pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Cependant, par respect pour les conseillers présents, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reprendre l'ordre du jour en discussion sans en délibérer. Les membres présents approuvent la démarche. C'est pourquoi, ce compte rendu ne fera qu'exposer les débats engagés sur l'ordre du jour.

Intervention de Monsieur Jean-Léonce DUPONT

M. Alain DECLOMESNIL présente Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président du Conseil Départemental aux conseillers. Il dresse ensuite un tableau de la commune de Souleuvre en Bocage.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT félicite M. Alain DECLOMESNIL pour sa franchise et son honnêteté sur les difficultés rencontrées depuis la création de la commune nouvelle. Il souligne que la réussite se fera grâce à la confiance.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT intervient pour évoquer le déploiement de la fibre optique, accompagné de M. Olivier COLIN, 3e vice-président du Conseil Départemental et président de la commission "Aménagement et Environnement" et de Mme. Agnieszka PLES de la direction générale " Aménagement et Environnement " .

L'ambition du Département est d'apporter le très haut débit à toutes les communes du Calvados en complétant l'initiative des grands opérateurs privés, restreinte aux zones urbaines densément peuplées (Caen et son agglomération, ainsi que Lisieux). Par son caractère massif, ce projet est précurseur et reste l'un des plus importants déploiements de réseau d'initiative public dans le cadre du plan national France



Beaulieu - Bures-les-Monts - Campeaux - Carville - Étouvy
La Ferrière-Harang - La Graverie - Le Bény-Bocage - Malloué - Montamy
Mont-Bertrand - Montchauvet - Le Reculey - Saint-Denis-Maisoncelles
Sainte-Marie-Laumont - Saint-Martin-des-Besaces - Saint-Martin-Don
Saint-Ouen-des-Besaces - Saint-Pierre-Tarentaine - Le Tourneur

2018- 3 -

Très Haut Débit. C'est aussi un des plus importants chantiers mis en œuvre dans la décennie 2010 par le Département.

Le projet Fibre Calvados vise à couvrir l'intégralité du territoire départemental en très haut débit, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des foyers, des entreprises et des administrations. Actuellement en cours de déploiement, Fibre Calvados est déjà disponible dans certaines communes et dans toutes les zones d'activités.

3 phases étaient prévues au début des années 2010 :

Phase 1 : couvrir 70% de la population (desservir les anciens chefs-lieux de cantons, collèges, lycées, établissement de santé, les zones d'activités)

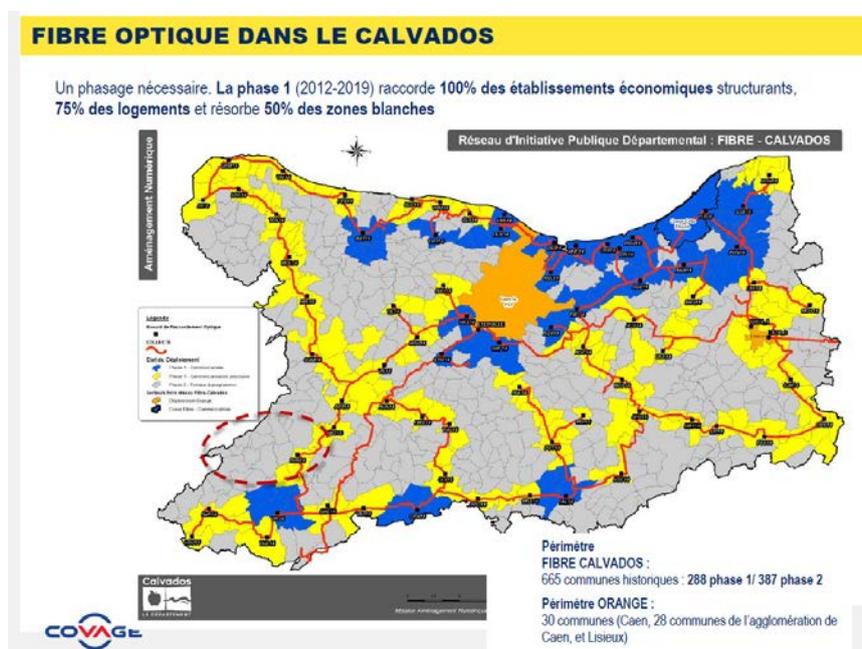
Phase 2 et 3 : déploiement sur les 30 % restant.

Des difficultés sont rencontrées sur le déploiement notamment sur la qualité de la fibre et les contraintes des opérateurs mais aussi sur la commercialisation qui devait permettre l'accélération du déploiement. Aujourd'hui, La phase 1 devrait se terminer à l'été 2019. Les phases 2 et 3 ont été compressées en une seule et devraient se terminer fin 2021 au lieu de 2030.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT souligne que pour accélérer le déploiement, la commune doit être acteur du projet.

Il ajoute que ce dossier est difficile en raison des recettes financières générées par le réseau Orange, propriétaire du réseau cuivre, à destination de l'Etat.

Mme Agnieszka PLES explique qu'aujourd'hui la fibre est uniquement déployée par Orange sur Caen et Lisieux (soit 30 communes au total) dans le Calvados.



Un projet qui s'inscrit dans la politique nationale :

- Initiative volontariste du Département dès 2011
- Le projet FIBRE CALVADOS fait partie du Plan France THD

Le Calvados est le 3^{ème} département le mieux déployé en France (donnée 2017) quant au nombre de prises déjà disponibles.



- **Fibre Calvados 2022** : Un nouvel avenant au projet pour accélérer le déploiement
 - 10 ans d'avance sur le calendrier initial - la fibre pour tous, partout à l'horizon 2022.
 - Fusion des phases 2 et 3 du projet initial
 - Délégation du service public à COVAGE, pour la construction du réseau et la commercialisation du réseau auprès des opérateurs de services.

- **La fibre pour tous** :
 - Le réseau structurant, « la collecte », a déjà construit 900 km de "collecte" + 72 Centraux optiques (NRO) déjà finalisés reliant 450 sites stratégiques du département
 - Raccordabilité de tous les établissements économiques : 150 zones d'activité, entreprises, collèges et lycées, hôpitaux, casernes, sites touristiques...
 - Grand public : 80 000 prises déjà disponibles, ce sont 80 000 foyers pouvant bénéficier de la fibre optique publique tout de suite,
 - Début de la commercialisation grand public dans 115 secteurs (pas encore sur Souleuvre en Bocage)



LES ETAPES CLES DU DEPLOIEMENT



1 ETUDES

- Vérification des adresses de chaque logement.
- Repérage des réseaux aériens et souterrains existants (téléphoniques et électriques).
- Réalisation des tracés définitifs du futur réseau fibre.

2 TRAVAUX

Durée indicative : 6 à 9 mois

- Installation des locaux techniques et des armoires de rue.
- Déploiement de la fibre : en aérien (sur des poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).

3 ARRIVEE DES OPERATEURS

Durée réglementaire : 3 mois

- Commercialisation du réseau auprès des opérateurs.
- Activation de leurs offres.

4 RACCORDEMENT DES LOGEMENTS

- Souscription d'une offre auprès d'un des opérateurs présents.
- L'opérateur/fournisseur d'accès à Internet devient unique interlocuteur de l'utilisateur.
- Installation d'une prise terminale optique dans votre logement.

FIBRE CALVADOS – les composantes du réseau

Central optique (NRO)

Ce local technique se situe à proximité du réseau de collecte. Les opérateurs y installeront leur équipements. Il prend forme d'un bâtiment.
Plusieurs milliers de foyers raccordés

Armoire de rue (SRO)

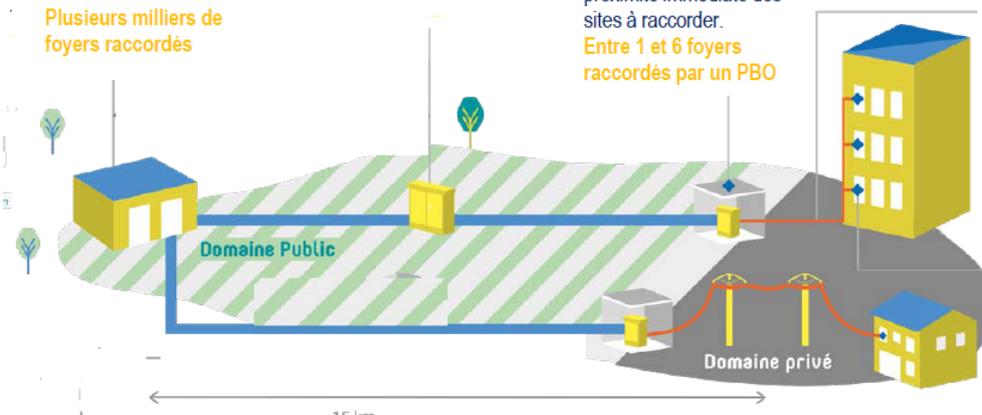
Ce point de concentration intermédiaire peut-être installé dans une armoire de rue
400 à 600 foyers raccordés

Point de branchement optique (BPO)

C'est le dernier maillon du réseau avant le branchement final chez l'abonné. Il est situé à proximité immédiate des sites à raccorder.
Entre 1 et 6 foyers raccordés par un BPO

Raccordement final

Cette étape sera réalisée par Covage ou par un fournisseur d'accès Internet dès lors que le foyer aura souscrit un abonnement auprès de ce FAI



Prise terminale optique (PTO)

Installé à l'intérieur du logement, ce boîtier connecte l'abonné au services très haut débit fournis par son opérateur fournisseur d'accès Internet. C'est l'équivalent d'une prise téléphonique pour le réseau ADSL.

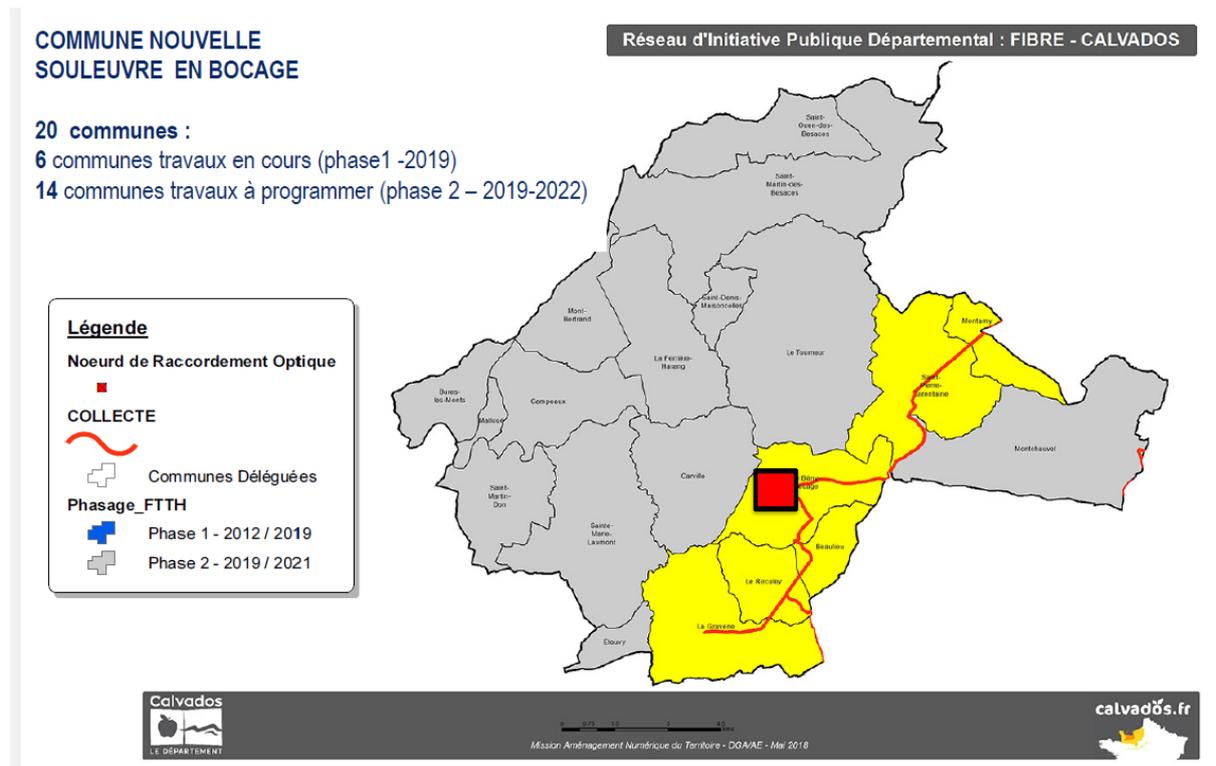
Lexique

- NRO – Nœud de raccordement optique
- SRO – Sous Répartiteur optique
- BPO – Point de branchement optique
- PTO – Prise terminale optique

➤ **LES OFFRES POUR LES PROFESSIONNELS :**

Une éligibilité immédiate pour tous les établissements économiques dans le Calvados (et donc de Souleuvre-en-Bocage)

❖ **LA FIBRE OPTIQUE SUR SOULEUVRE EN BOCAGE**



Mme Agnieszka PLES explique que le réseau via la radio va progressivement disparaître au profit de la fibre.

Elle ajoute qu'au fur et à mesure de l'avancement du déploiement, l'entreprise COVAGE rencontre les communes pour collaborer sur l'élimination des risques, vérifier les adresses, définir des zones difficiles d'accès... Les communes valident les études techniques qui ouvriront le lancement des travaux. A l'issue des travaux de déploiement, passée une période d'attente de 3 mois, la commercialisation des offres est lancée auprès des opérateurs.

M. Olivier COLIN explique que 400 armoires sont actuellement en cours d'installation pour répondre à des exigences des opérateurs afin qu'ils puissent venir sur le réseau. Le budget est passé de 170 Mn d'euros à 340 Mn d'euros.

Il ajoute que le conseil départemental est responsable de la concurrence. Il insiste sur le fait que le regroupement de sites pour le raccordement permettra d'accélérer le déploiement et de réduire les coûts de raccordement par site. De même, le déploiement auprès des sites professionnels favorisera le déploiement auprès des particuliers.

Outre le bénéfice de la fibre dans les structures scolaires au profit des programmes scolaires, Monsieur Jean-Léonce DUPONT pense que la fibre sera aussi un excellent moyen de permettre le maintien à domicile des seniors au vu de l'impossibilité, dans un avenir proche, de construire de nouveaux établissements d'accueil.



Il demande à M. Alain DECLOMESNIL d'identifier des référents "fibre" pour la commune dans le cadre de la réflexion du projet, qui feront le lien avec le conseil départemental.

M. Marc GUILLAUMIN se réjouit de l'engagement pris par le conseil départemental et de l'accès immédiat des entreprises à la fibre. Il estime que l'approche du déploiement des armoires doit se faire de façon groupée sur le territoire de la commune et non par commune historique. Il souligne cependant que pour apporter la fibre, des solutions en souterrain sont exploitées, mais que des doubles poteaux pour les solutions aériennes sont aussi malheureusement utilisées, alors même que des communes s'évertuent à financer de l'effacement de réseau dans une approche environnementale.

M. Olivier COLIN répond qu'effectivement les armoires sont destinées à rayonner sur un ensemble d'endroits. Il ajoute que le projet peut avancer rapidement (1km/jour) et à un prix raisonnable grâce au choix de l'aérien. Quant aux poteaux, ils ne sont désormais plus autorisés par l'ARCEP.

Il souligne que les 1eres communes qui demanderont le raccordement sur les blocs, apporteront plus rapidement la fibre aux habitants puisque le conseil départemental passera les 2 câbles (pro et particulier).

M. Alain DECLOMESNIL demande quels sont les tarifs de raccordement.

M. Olivier COLIN répond que, pour les habitants, le tarif sera forfaitaire et identique pour tous comme convenu dans la complétude. Plus de sites seront à raccorder ensemble, plus le coût de raccordement à charge de la collectivité sera faible.

Il faut distinguer le raccordement pour les entreprises de celui du particulier.

Mme Marlène SALLOT pose la question suivante :

" je suis un professionnel et j'ai une ferme isolée au bout du chemin, est-ce que des particuliers pourront se joindre à mon projet de raccordement de fibre pour baisser les coûts de raccordement ?"

Mme Agnieszka PLES répond que les particuliers doivent attendre l'ouverture de la commercialisation du secteur technique.

Mme Catherine MENARD demande s'il ne faudrait pas alors demander que les 20 mairies déléguées soient raccordées à la fibre pour faire accélérer le déploiement.

M. Olivier COLIN répond qu'il faut cependant respecter le planning des phases de développement (communes inscrites en phases 1 ou 2).

M. Gérard FEUILLET donne l'exemple de la Graverie qui a été contacté par COVAGE.

M. Alain LECHERBONNIER demande si les équipements informatiques devront être changés pour supporter la fibre.

M. Olivier COLIN répond que non. La fibre va apporter du confort sur l'utilisation simultanée du WIFI.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT pense que le besoin de changement d'équipement se fera naturellement en raison de l'échange important des données et des besoins.

M. Olivier COLIN répond que la domotique est aussi un critère de développement.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT fait référence au réseau "points info 14" dont l'objectif est de mettre les calvadosiens à moins de 15 mn des services publics. Ce réseau est un outil qui vient répondre aux obligations de dématérialisation imposées par l'Etat comme notamment la déclaration d'impôts.

Mme Marlène SALLOT demande qui est alors responsable en cas d'erreur sur la déclaration : le déclarant ou l'agent qui l'a aidé à remplir sa déclaration.



Selon Monsieur Jean-Léonce DUPONT, le responsable est le déclarant. il ajoute qu'il a demandé aux services fiscaux de participer à la mutualisation au lieu de transférer uniquement la charge.

Mme Christelle BISSON demande comment cela se passe si le voisin est situé dans la Manche.

Monsieur Jean-Léonce DUPONT répond que le réseau ne concerne que le Calvados.

M. Olivier COLIN ajoute que cependant, pour le développement au niveau scolaire, est engagé un partenariat avec la Manche.

M. Alain DECLOMESNIL conclut sur le constat qu'il s'agit d'un enjeu de territoire important et qu'il faut aller vers le réseau de fibre optique. De plus, le réseau de cuivre est vieillissant et des incidents apparaissent sur les lignes de plus en plus fréquemment. Selon lui, il est important que Souleuvre en Bocage s'investisse au côté du Conseil départemental sur ce projet afin de préserver l'attractivité du territoire. Il convient de ne pas passer à côté. Il estime qu'il faut effectivement que des élus voire des agents s'investissent sur ce dossier.

Ordre du jour

A la suite de la présentation par M. Alain DECLOMESNIL, les points suivants n'ont soulevé aucun commentaire. Le conseil, à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.

1. Vote des dotations d'animation locales 2018
2. Subventions aux associations
3. Subventions exceptionnelles aux associations
4. Contribution financière au fonds de solidarité pour le logement
6. Subvention d'équilibre au budget « Accueil de loisirs »
7. Extension des locaux scolaires de Saint-Martin des Besaces : Choix des entreprises sur les lots non pourvus
9. Restauration scolaire sur le site de La Graverie : Lancement d'une consultation
10. Etude d'opportunité et de faisabilité sur le développement du site touristique de la Souleuvre : Demande de subvention auprès de la Région au titre du FACIT
11. Composition du comité technique
12. Composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
13. Création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps complet (poste n°225)
14. Achat d'une bande de terrain sur La Graverie
15. Elargissement du Chemin de la Passardière (Le Reculey): Lancement d'une consultation
16. La Graverie : Vente de parcelles
17. Saint-Martin des Besaces : Reprise de concessions
18. Syndicat d'eau des Bruyères : Désignation d'un nouveau représentant
19. COPIL « Natura 2000 Bassin de la Souleuvre » : Désignation de représentants
20. COPIL « Natura 2000 Bassin de la Druance » : Désignation de représentants
21. Lutte collective contre le frelon asiatique – Signature d'une convention avec la FREDON pour l'année 2018

5 Vote des tarifs des séjours - RECREA

M. Régis DELIQUAIRE précise que la MSA a modifié le montant de sa participation. De plus, le Conseil départemental a décidé de modifier sa politique d'aide aux familles et ne soutient désormais financièrement que les familles de collégiens pour l'été 2018 dont le quotient familial est inférieur à 620.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur les tarifs proposés.



8

Extension des locaux scolaires de Le Tourneur : Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre

Mme Sophie LEBAUDY exprime son désaccord sur le fait d'investir dans des agrandissements en fonction des ouvertures de classes. D'autres sites fermeront des classes et auront des locaux disponibles. Elle estime qu'il faudrait avoir une autre réflexion sur la répartition des élèves en fonction des disponibilités des locaux.

M. Alain DECLOMESNIL répond qu'effectivement il faudra s'interroger sur le sujet. De plus, les caractéristiques démographiques de la population du territoire sont différentes selon les communes déléguées.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable.

10

Traverse de bourg et aménagement de la place de Saint-Martin des Besaces : Choix des entreprises

M. Eric MARTIN demande si les offres présenteraient de grands écarts de prix.

M. Alain DECLOMESNIL répond que la différence représente jusqu'à 100 000 €.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable.

Bilan de fonctionnement de la bibliothèque de Bénvy-Bocage

M. Jérôme LECHARPENTIER dresse un bilan de l'activité de la bibli' de Bénvy après un an d'existence :

- 25 heures d'ouverture au public/semaine
- 2 agents et une équipe de 10 bénévoles assurent le service
- **6 532** ouvrages proposés aux adhérents (*4 551 en fonds propres – 1 981 prêts par Bibliothèque du Calvados*)
- **653** adhérents actifs enregistrés au 31 décembre 2017 dont 372 nouvelles inscriptions en provenance de l'ensemble du territoire communal (22% Bénvy – 10% Saint-Pierre T. – 9% Le Tourneur – 2% Saint-Martin B. – 3% Bures-les-Monts)
- **9 756 prêts** constatés depuis l'ouverture des nouveaux locaux
- Un accueil des écoles de Bénvy-Bocage, Campeaux, Le Tourneur
- **Projet 2018** : L'année de la mise en réseau des 3 bibliothèques communales

Mme Colette LESOUF précise que les élèves de St-Martin-des-Besaces ne viennent pas à Bénvy-Bocage puisqu'une bibliothèque existe à St-Martin-des-Besaces.

Mme Annick ALLAIN annonce 2 animations à la Bibli' de Bénvy : Réunions d'information le Vendredi 25 mai 2018 de 10h à 11h30 sur les accidents domestiques et le Jeudi 31 Mai 2018 de 14h à 15h30 sur les gestes qui sauvent.

Affaires diverses

➤ Enrochement à Carville :

M. Walter BROUARD demande quand est prévue la fin des travaux d'enrochement du mur à Carville.

M. Jérôme LECHARPENTIER répond que l'arrêté de circulation a été émis jusqu'au vendredi 25 mai.



➤ **Information - Organisation des transports scolaires à la rentrée prochaine**

M. Alain DECLOMESNIL informe le conseil du changement des circuits. Cette décision a été prise en concertation par les responsables des sites scolaires après échange avec les représentants des parents d'élèves suite à une demande émanant du Collège.

Les circuits démarreront ainsi le soir :

- Circuits des primaires le soir dès 16h00
- Circuits des collégiens le soir à partir de 17h10-17h15

Mme Catherine MENARD suppose que les effectifs de la garderie vont s'accroître. Les locaux pourront-ils supporter un surcroît des effectifs ?

Mme Natacha MASSIEU souligne que certains enfants seront amenés à faire jusqu'à 5 heures de garderie.

➤ **Carte nationale d'identité (CNI) :**

Mme Marlène SALLOT prévient d'un sérieux souci de prise de rendez-vous pour les demandes de CNI. Les délais s'allongent énormément.

M. Alain DECLOMESNIL répond qu'il va de nouveau écrire un courrier (le 3^{ème}) aux services de l'Etat pour la demande de point d'accès à Bénvy-Bocage, mais aussi à Mme la Ministre Mme Gourault.

Mme Marlène SALLOT ajoute qu'il est aussi parfois exigé un justificatif pour refaire sa carte lorsque le renouvellement pour raison de voyage intervient avant l'échéance des 15 ans ou une convocation aux examens pour les élèves. La question est de savoir si les services en charge des CNI ont le droit de mettre en place ce genre de pratique.

- **3^{ème} édition de la Journée de la Jeunesse le 1^{er} juillet à La Graverie** présentée par M. Régis DELIQUAIRE. Il remercie la commune déléguée de la Graverie pour la mise à disposition des locaux. Il souligne que la présence des élus est importante pour les associations.



➤ **Fête de la musique :**

M. Régis DELIQUAIRE rappelle aussi que la fête de la musique a lieu à St-Ouen des Besaces le 21 juin.

➤ **RAM :**

Mme Annick ALLAIN informe le conseil que Camille Auger, animatrice du RAM présentera le RAM le mardi 29 mai à 20h15 à la salle des fêtes de Bénvy-Bocage.

➤ **Exposition :**

M. Roger TIEC présente les prochaines expositions itinérantes sur le thème de la grande Guerre et invite les élus à la réunion des correspondants défense du 2 juin à 10h à la mairie de Bénvy-Bocage.

Faute de quorum, la prochaine réunion de conseil municipal avec ce même ordre du jour est fixée au jeudi 24 mai à 14h00.

La séance est levée à 23h45